



DOMINIQUE  
JAMET

La Chute  
du président  
Caillaux

RÉCIT

Pygmalion

Extrait de la publication

DOMINIQUE  
JAMET

## La Chute du président Caillaux

Joseph Caillaux... Ce nom est aujourd'hui largement et injustement oublié.

Oublié le grand ministre des Finances et le combat opiniâtre qu'il poursuivit de 1899 à 1914 pour doter la France d'une fiscalité moderne, techniquement efficace, socialement équitable, par la création de l'impôt sur le revenu.

Oublié le « coup d'Agadir » de 1911 : confronté en tant que chef du gouvernement français à une crise majeure provoquée par l'empereur d'Allemagne, Caillaux sut éviter la guerre programmée par les boutefeux des deux côtés de la frontière.

En revanche, on se souvient encore de l'assassinat, le 16 mars 1914, de Gaston Calmette, directeur du *Figaro*, par Mme Caillaux. Le quotidien menait depuis trois mois une campagne d'une violence inouïe contre son mari.

Grand favori des élections législatives d'avril 1914, Caillaux était pour la droite et pour les partisans de la « revanche » l'homme à abattre. Derrière la campagne de Calmette, il y avait Raymond Poincaré, Louis Barthou, Aristide Briand et, selon toute apparence, la Russie tsariste. La preuve n'a jamais été apportée de la machination ourdie par ce clan contre Caillaux. Aussi bien ce récit, scrupuleusement respectueux des faits historiques avérés, ne présente leur complot que comme la plus crédible des hypothèses, sur la base de présomptions à vrai dire accablantes.

Les conséquences du geste irraisonné d'une femme qui croyait rendre service à son mari furent désastreuses. Sa première victime était Calmette ; la deuxième Caillaux lui-même, dont la carrière et les ambitions furent brisées net. La troisième... la paix !

Journaliste et écrivain, Dominique Jamet a été également président de la Bibliothèque nationale de France. Il est l'auteur d'essais, de romans, de récits autobiographiques, et chroniqueur sur la chaîne Histoire. *La Chute du président Caillaux* rappelle l'un des faits divers les plus retentissants qui marquèrent l'avant-guerre de 1914.

Pygmalion

LA CHUTE  
DU PRÉSIDENT  
CAILLAUX

## DU MÊME AUTEUR

### Essais

*Chaque jour est un jour J*, Albin Michel, 1967

*Lettre ouverte à la droite la plus mal à droite du monde*, Albin Michel, 1983

*La Partie de Golfe*, Régine Deforges, 1991

*Demain le Front ?*, Bartillat, 1995

*Clovis ou le baptême de l'ère*, Ramsay, 1996

*Carte de presse*, Balland, 1997

*Monsieur le président... je vous fais une lettre*, Ramsay, 1999

*Si j'avais défendu... Napoléon*, Plon, 2003

*Jean Jaurès, le rêve et l'action*, Bayard, 2009

### Romans

*Antoine et Maximilien*, Denoël, 1986

*À l'amour comme à la guerre*, Flammarion, 1991

*Passage du témoin*, Flammarion, 1993

*Le Nouveau Candide*, Flammarion, 1994

*Un château sur le sable*, Stock, 1998

*Un petit Parisien*, Flammarion, 2000

*Notre après-guerre*, Flammarion, 2003

*Un traître*, Flammarion, 2009

DOMINIQUE JAMET

LA CHUTE  
DU PRÉSIDENT  
CAILLAUX

*Récit*



Pygmalion

Sur simple demande adressée à  
Pygmalion, 87 quai Panhard-et-Levassor 75647 Paris Cedex 13,  
vous recevrez gratuitement notre catalogue  
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

---

© 2013, Pygmalion, département de Flammarion, pour la présente édition  
ISBN 978-2-7564-0982-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## AVANT-PROPOS

Joseph Caillaux... Mais qui se souvient de Joseph Caillaux ? C'est à peine si ce nom, qui fut au début du xx<sup>e</sup> siècle celui d'un des personnages principaux de la scène politique française, éveille encore dans la mémoire collective un vague écho, qui va s'affaiblissant avec le temps. L'écho des cinq coups du mignon petit revolver que Mme Caillaux, le 16 mars 1914, eut la très fâcheuse idée de décharger sur la personne de Gaston Calmette, directeur du *Figaro*, qui menait depuis trois mois une campagne forcenée contre son mari. La maladroite ! Tirant presque à bout portant, elle ne pouvait rater, et elle ne rata pas sa cible. Il ne lui était pas venu à l'esprit que son geste criminel allait faire une victime collatérale : Caillaux lui-même qu'elle mettait hors jeu, par ricochet, et cela dans le moment précis où il était en situation de jouer un rôle déterminant et salvateur en éloignant de nous, comme il l'avait fait trois ans plus tôt, le calice sanglant de la guerre.

La catastrophe, cet autre naufrage du *Titanic* à la puissance dix, où allaient sombrer la France, l'Europe et avec elles la douceur de vivre d'une vieille civilisation, a englouti, parmi

bien d'autres épaves, jusqu'au souvenir des élections législatives du printemps 1914. Or, après ce scrutin, marqué par la victoire éclatante de la gauche, c'est à Joseph Caillaux, président du parti radical alors dominant, qu'il serait tout naturellement revenu de former le nouveau gouvernement. Le fait divers auquel était mêlé son nom le contraignit à passer son tour en se retirant momentanément de la partie pour se consacrer entièrement à la défense de sa femme. Mais il était entendu dans l'esprit de tous, et d'abord dans le sien, que, sitôt cette affaire réglée, il reprendrait sa place, toute sa place, à la tête d'une équipe ministérielle où Jaurès et les siens auraient fait leur entrée. Il était pour sa part aussi déterminé que le tribun socialiste à tout faire pour barrer la route à ce qui était pour lui « une folie et un crime ».

Mais lorsqu'Henriette Caillaux fut en effet acquittée, le 28 juillet 1914, il était trop tard. À l'autre bout du continent, un mois plus tôt, dans les rues poussiéreuses de Sarajevo, d'autres coups de revolver avaient mis le feu aux poudres. Obtus, féroce et frivole, le parti de la guerre, aux commandes à Vienne, à Saint-Petersbourg, à Berlin, mais aussi à Paris, n'allait pas laisser filer le prétexte que lui offrait le meurtre imbécile d'un archiduc de rencontre par un Serbe irresponsable. Un prétexte à vingt millions de morts. Caricatures de Machiavel, épigones de Bismarck, émules de Napoléon III, les dirigeants de l'Europe et les foules abusées qu'ils entraînaient dans leur sillage allaient à la boucherie en beuglant des chants patriotiques. Les dés étaient jetés. Du banc de touche, délibérément écarté d'une partie qui lui faisait horreur, Caillaux ne put qu'assister en spectateur consterné et impuissant au déferlement de la barbarie.

La patrie reconnaissante a dédié par centaines des boulevards, des avenues, des esplanades, des places, des rues, des squares, des lycées, des collèges, des écoles, elle a érigé des monuments, elle a dressé des statues à la gloire de grands hommes de taille très diverse. La III<sup>e</sup> République, en particulier, a honoré ses pères fondateurs, Gambetta, vedette du ballon libre, Jules Ferry, malgré le Tonkin ; elle a plus que convenablement traité ses présidents, M. Thiers, en raison ou

en dépit de sa victoire sur la Commune, Sadi Carnot ou Paul Doumer après leur fin tragique, Félix Faure dont la sortie pittoresque demeure le plus connu de ses faits d'armes ; elle a pardonné à l'ondoyant et retors Aristide Briand devenu sur le tard le chantre de la paix les écarts de sa jeunesse folle et les reniements de sa maturité. Son assassinat a fait rendre les armes aux pires contempteurs de Jaurès, militant et martyr. Le pompeux et funeste Poincaré, patriote lorrain de son état, le fascinant et néfaste Clemenceau, jacobin de Vendée, nous contemplant de haut pour l'éternité, juchés sur le monstrueux piédestal que leur font quinze cent mille cadavres et quatre millions de blessés. Joseph Caillaux n'a eu droit qu'au silence et à l'oubli.

Le leader nationaliste algérien Ferhat Abbas disait avoir cherché en vain dans les cimetières de son pays une patrie qui n'avait jamais existé. Qui s'aventurerait dans Mamers à y chercher la trace de Joseph Caillaux pourrait douter que celui-ci en ait jamais foulé le pavé.

Aimable et tranquille – trop tranquille – sous-préfecture de la Sarthe, Mamers compte un peu moins de six mille habitants, une population stable depuis plus de deux siècles : au recensement de 1793, on en dénombrait six mille deux cents, et six mille quarante-cinq en 1901... Sans vouloir faire injure à une petite ville endormie qui flotte dans les habits trop grands qu'elle a hérités du passé, il est permis de s'étonner qu'elle semble ignorer le plus remarquable de ses citoyens. Compte-t-elle donc tant d'illustrations pour faire si peu de cas de celui qui ne fut pas seulement un élu local – député de la circonscription pendant vingt ans, puis sénateur du département et président du Conseil général de la Sarthe pour une autre période de vingt ans – mais qui fut également six fois ministre des Finances et, en 1911, chef du gouvernement ?

Certes, place de la République, apposée sur la maison mitoyenne dont le mur porte encore l'inscription au pochoir : « ABRI : 8 PERSONNES », qui remonte apparemment à la seconde guerre mondiale, une plaque commémorative habilement dissimulée sous les frondaisons nous apprend que

Joseph Caillaux eut sa demeure ici. Certes, juste en face, dans l'ancien couvent de la Visitation qui abrite curieusement sous le même toit la sous-préfecture et la mairie, il paraît que la table de travail et la bibliothèque de Caillaux, achetées à la famille en 1956 par le sous-préfet du moment, sont visibles environ une fois l'an. Ce n'est pas rien, mais ce n'est pas grand-chose.

Dans le centre de la ville, Victor Hugo et Pasteur, cela va de soi, Anatole France, Ledru-Rollin, Carnot (Lazare) et Charles de Gaulle, entre autres dieux et demi-dieux tutélaires de notre Panthéon national, ont donné leur nom à des rues et des places. Une longue artère porte celui de Paul Henri Balluet d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, prix Nobel de la paix 1909, du reste contemporain et ami de Caillaux, qui fut en son temps l'inlassable propagandiste du désarmement international simultané. Mais *quid* de Caillaux lui-même ? Le plan de la ville, à vrai dire, indique très clairement une place Joseph-Caillaux. Mais on se heurte ici à un petit mystère urbanistico-policier qui n'est pas sans rappeler la fameuse *lettre volée* d'Edgar Poe, si ostensiblement mise en évidence qu'elle échappe à toutes les investigations. On peut chercher des heures la place Joseph-Caillaux, qu'aucune plaque visible ne signale, y passer et y repasser, la traverser dix fois, vingt fois, et ne pas soupçonner un instant qu'on s'y trouve. Qu'on imagine un vaste terrain vague, sans forme et donc sans limite apparente, autrefois un pré, aujourd'hui un parking asphalté sans autre ornement qu'une rangée de conteneurs de déchets. La municipalité qui baptisa en 1980 ce lieu, ou plutôt ce non-lieu de mémoire, était si consciente de ce qu'elle faisait, c'est-à-dire de ce qu'elle ne faisait pas, qu'elle ne l'inaugura jamais.

Mais pourquoi, dira-t-on, avoir honte, à ce point, de Caillaux ? Quelle faute inexcusable, quel crime inexpiable, quel péché impardonnable ont-ils valu à cet homme politique une malédiction française qui s'étend bien au-delà de l'arrondissement de Mamers ? De quelle dette paye-t-il encore les intérêts posthumes ?

Ministre des Finances à quatre reprises entre 1899 et 1914, Caillaux a porté à bout de bras le projet de l'impôt sur le revenu, autrement dit l'instauration d'une fiscalité moderne, techniquement efficace, socialement équitable, qui n'épargnerait pas plus la rémunération du capital que celle du travail, qui ferait peser sur les contribuables une charge d'autant plus lourde qu'ils seraient plus fortunés, d'autant plus légère qu'ils seraient moins aisés et qui, associée à une forte taxation des successions, serait un facteur de redistribution de la richesse. À l'instar d'un Moïse à qui fut interdit de franchir le seuil de la Terre promise, Caillaux n'était plus aux affaires lorsque l'impôt sur le revenu fut effectivement adopté en 1914 : il fallait bien financer le coût de la grande tuerie en préparation. Mais il en avait assez fait pour concentrer sur sa personne les fureurs de la banque, de l'industrie, du commerce et des possédants déchaînés contre l'insupportable système « vexatoire, inquisitoire et confiscatoire » dont le taux maximal culminait alors à 5 % !

Autre chef d'accusation : président du Conseil en 1911, c'est Caillaux et Caillaux seul qui désamorça le conflit franco-allemand né de la provocation d'Agadir, au grand dam des patriotes de comptoir, des revanchards de salon, des traîneurs de sabre en casque à pointe ou en képi mou et autres bellicistes des deux côtés des Vosges. « Une minute de paix, c'est toujours bon à prendre », murmure Hécube dans *La guerre de Troie n'aura pas lieu*. Il ne tint pas à Caillaux que l'Europe ne prolongeât pas le sursis de trois ans qu'il lui avait offert.

Circonstance aggravante : écarté du gouvernement en 1914, et donc dans l'impossibilité de récidiver, Caillaux figura au petit nombre des hommes de bonne volonté – le pape Benoît XV, l'empereur d'Autriche Charles I<sup>er</sup>, le prince Sixte de Bourbon-Parme – qui, en 1917, épouvantés par l'ampleur, la sauvagerie et l'absurdité du massacre, plaidèrent vainement pour la fermeture de la grande boucherie en gros et en détail, fût-ce au prix d'une paix blanche. Au faîte de sa puissance, le Tigre qui le guettait au premier faux pas ne fit qu'une bouchée du rival blessé qu'il avait résolu de

## *LA CHUTE DU PRÉSIDENT CAILLAUX*

sacrifier sur l'autel de ses rancunes personnelles et de sa monomanie guerrière. Jeté en prison, incarcéré pendant deux ans, Caillaux frôla le peloton d'exécution que Clemenceau promettait aux « traîtres ». Sauvé par l'armistice, il fut condamné en 1920 par le Sénat siégeant en Haute Cour à trois ans de détention et dix ans d'inéligibilité. Amnistié en 1924, aussitôt élu sénateur et président du Conseil général de la Sarthe, sa carrière n'en était pas moins brisée. Il n'aura plus que l'amère satisfaction de voir disparaître avant lui ses ennemis jurés, Clemenceau, Poincaré, Briand, Barthou, et de porter personnellement l'estocade au deuxième gouvernement Blum en 1938.

Les haines féroces qui n'avaient pu abattre Caillaux vivant l'ont achevé mort. Le temps, qui ne cesse de réviser les perspectives de l'histoire, rendra-t-il jamais justice à l'homme clairvoyant dont le grand tort est d'avoir eu raison à contre-courant ? C'est une chose singulière et regrettable que les deux chefs du parti de la paix, les deux hommes dont l'entente seule aurait pu prévenir le désastre, que Caillaux et Jaurès aient été éliminés à quelques jours de distance, l'un politiquement, l'autre physiquement. Faut-il n'y voir qu'une coïncidence ? Le hasard, quelquefois, ressemble à un complot comme deux gouttes de sang.

## UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE

*Lundi 16 mars 1914, sept heures et demie du matin*

Penché sur son miroir, Caillaux taillait avec un soin extrême les pointes de sa moustache à l'aide d'une paire de petits ciseaux effilés lorsqu'Henriette, encore en déshabillé, fit irruption dans le cabinet de toilette. Elle brandissait *Le Figaro* du jour. « Attends », dit-il, « j'ai presque terminé. » Il acheva sa besogne, prit le temps de contempler son œuvre sans dissimuler sa satisfaction, et se tourna enfin vers sa femme. « Eh bien, qu'est-ce qu'ils ont encore inventé ? » « Regarde. »

Sous le titre « INTERMÈDE COMIQUE. LES NOTES BIOGRAPHIQUES DE "JO" », le directeur du journal, Gaston Calmette, daubait sur « *la continuité, la constante fidélité* », « *la tenue politique* » dont le ministre des Finances s'était prévalu lors d'une réunion publique à Mamers. « *Ma politique de 1914* », avait-il déclaré, « *est la suite logique de celle que je pratiquai dès ma première législature... Tel vous m'avez élu, tel vous me retrouverez* », etc. Calmette ironisait sur la *constante évolution* qui avait conduit Caillaux

du centre droit au radicalisme et mettait en regard de ses professions de foi actuelles une petite fiche que Caillaux avait rédigée lors de sa première candidature dans la Sarthe, en 1898 : il s'y réclamait de son père, ancien ministre de Mac-Mahon, et se disait républicain *progressiste*, autrement dit centre droit... De plus, il y rejetait le principe de l'impôt sur le revenu, dès lors que celui-ci serait assorti d'une déclaration et, en l'absence de déclaration, d'une taxation d'office.

— Et c'est ça qui te met dans cet état, ma Riri ? Que j'aie évolué depuis seize ans, la belle découverte ! Tous mes électeurs le savent, sans compter ceux qui l'ont oublié. Que je sache, ils ne m'en tiennent pas rigueur ! En tout cas, ce n'est pas ça qui va me couper l'appétit. Si c'est tout ce que Calmette a à se mettre sous la dent, c'est qu'il n'a plus de munitions...

— Mais justement, tu n'as pas vu le titre ?

— Eh bien, qu'est-ce qu'il a, le titre ?

— « Intermède comique »... Tu sais bien ce que ça veut dire, « intermède » ?

— Ma foi, je pense que oui.

— J'ai cherché la définition exacte dans le Larousse. Un intermède, c'est une interruption, un divertissement, par exemple, entre deux actes. Oh Jo, je suis sûre qu'il va publier nos lettres !

— Et après ? Il n'y a rien dont nous ayons à rougir dans ces lettres !

— Rien ? Notre intimité étalée au grand jour, notre passé mis sous les yeux de millions de curieux, c'est ça que tu appelles « rien » ? Si la petite apprend que nous étions, enfin que nous avions... alors que je vivais encore avec son père, ce sera un choc terrible pour elle. Et moi, je n'oserai plus la regarder en face. Et mes amies, que vont-elles penser ?

Caillaux se retint de répliquer que la jeune Germaine Claretie, qui allait quand même sur ses dix-neuf ans et ne semblait pas plus sotte qu'une autre, serait peut-être moins étonnée que ne le supposait sa mère. Quant aux amies, elles en avaient vu d'autres...

— Tu sais que Germaine se faisait une fête d'être présentée à la reine d'Angleterre dans un mois. Fille d'une mère divorcée, l'ambassade m'avait bien fait comprendre que c'était déjà délicat, et que si ce n'était pas toi... Mais d'une mère adultère ! Et qu'advient-il de ses fiançailles ?

» Je n'en peux plus, Jo. Il faut que tu le saches. Toi, tu as tes électeurs, tu as tes amis qui te soutiennent, qui t'applaudissent, tu as ton parti, tout le monde sait bien que le vrai chef du gouvernement, c'est toi. On te respecte, on te craint, on sait bien que tu n'es pas homme à te laisser faire. Mais moi... Je suis si seule. Je fais tout pour ne pas t'ennuyer avec ça, tu as déjà assez de soucis. Je n'ai autour de moi que des visages malveillants, des ricanements, des cancans. Je crois bien que je vais renoncer à mon jour. Plus personne ne vient, je veux dire plus personne qui compte, ou alors c'est pour m'épier, pour voir quelle contenance je fais, et aller me débiter dans les salons. On se retourne sur moi, on chuchote dans mon dos. Tiens, l'autre jour, j'étais chez Paquin pour un essayage. Il y avait là deux dames très distinguées, sûrement de bonnes clientes. Eh bien, après que j'étais entrée dans la cabine, l'une des deux a dit à son amie, sans prendre la peine de baisser la voix : « Tu as vu ? Je crois bien que c'est la femme de ce voleur de Caillaux ! »

— Calme-toi, ma Riri. Je vais tout faire, et pas plus tard qu'aujourd'hui, pour que cette persécution s'arrête. Et si ce saligaud était assez goujat pour publier nos lettres, j'irai de ce pas lui casser la gueule.

— Ne fais pas ça, Jo, je t'en supplie. Le remède serait pire que le mal. Ça te retomberait encore dessus. Oublie tout ce que je viens de te dire. Je te promets que je serai courageuse. Je serai forte.

Là-dessus elle se mit à pleurer. Caillaux supportait mal les larmes des femmes. Et pas du tout les femmes qui pleurent.

*Lundi 16 mars 1914, onze heures du matin*

Le Conseil, qui s'était tenu comme d'ordinaire dans la salle des Portraits, s'achevait. Les ministres s'ébrouaient comme des collégiens libérés par la sonnerie, dans un joyeux désordre de fauteuils reculés et de conversations particulières. Caillaux s'approcha de Poincaré :

— Monsieur le président, dit-il à mi-voix, pourriez-vous m'accorder un entretien tête à tête ?

— Maintenant ?

— Oui.

— Eh bien, passons dans mon bureau, je demanderai qu'on ne nous dérange pas.

— Tu sais de quelle campagne ignoble je suis l'objet, dit Caillaux.

— Il serait difficile de l'ignorer, répliqua Poincaré, sur ses gardes.

— Si j'étais seul en cause, je ne t'en parlerais même pas. Mais ce n'est plus le cas. Ce n'est pas au chef de l'État que je m'adresse, c'est à l'homme, à l'ami, enfin à l'ancien ami. Tu as pu constater vendredi dernier que Calmette n'avait pas hésité à employer contre moi une lettre privée qu'il s'était procurée je ne sais trop comment. Dans son article de ce matin, il parle de mes « imprudentes correspondances ». Il ne peut s'agir que des lettres que j'ai écrites à Henriette avant qu'elle se sépare de son mari. Tu imagines dans quel état d'esprit elle est...

— Je l'imagine d'autant plus aisément, dit Poincaré un peu pincé, qu'il y a deux ans c'était mon Henriette à moi qui était directement visée par d'abominables ragots. J'ai tout entendu à l'époque. Que non seulement elle était divorcée, mais adultère, mais bigame, qu'elle n'était pas seulement de mœurs légères, mais prête à se vendre au plus offrant, qu'elle était une professionnelle de l'amour vénal...

— Je n'y étais pour rien.

— Toi peut-être, mais tes amis...

— Clemenceau n'est pas mon ami.

Poincaré se délectait de la situation, mais la petite voix intérieure qui ne le laissait jamais en paix vint lui chuchoter qu'il n'en devait rien laisser paraître, ne serait-ce que par prudence, et lui rappeler qu'il était un homme de devoir et de responsabilité. À force de se l'entendre dire, il avait fini par le croire. Aussi se composa-t-il un maintien grave et attentif. On put lire dans ses yeux la compassion et le désir de venir en aide à son prochain.

— Écoute, je ne vois pas très bien ce que je peux faire pour toi, mais si je peux t'être utile...

— Tu le peux. C'est toi qui, au moment de mon divorce, m'as mis en relation avec M<sup>e</sup> Maurice Bernard, ce dont je te remercie. Vous êtes toujours intimes ?

— Il ne se passe guère de jours que nous ne nous voyions. Il doit me rendre visite cet après-midi même.

— Je sais qu'il est également proche de Calmette. J'irais bien moi-même au *Figaro* mais, si j'ai Calmette en face de moi, je ne pourrai pas me retenir de lui infliger la correction qu'il mérite. Il vaut mieux que tu charges ton ami d'un message urgent de ma part.

— Soit. Et que serait ce message ?

— Qu'il dise à ce paltoquet, dit Caillaux d'une voix que l'énervement faisait trembler, que je suis arrivé au bout de ma patience et que, s'il persiste à se conduire en voyou, il aura affaire à moi. Je suis d'une jolie force au pistolet et personne ne contestera, je pense, que je suis l'offensé. Suis-je assez clair ?

— Parfaitement. Il serait désolant que tu en vinsses à de telles extrémités. Je parlerai à Maurice Bernard dès aujourd'hui.

— Je te remercie, dit Caillaux, dont l'excitation retombait aussi vite qu'elle était montée. Je n'en attendais pas moins de toi. Au fait, est-il vrai que ta femme répète la révérence qu'elle doit faire à la reine d'Angleterre ?

Resté seul, Poincaré se frotta les mains. Il jubilait. *Notre ami a bien perdu de sa superbe. S'il me demande de m'entre-mettre, c'est vraiment qu'il ne soupçonne rien, c'est le signe qu'il est à bout. Il est à la veille de faire des bêtises.*

Il se reprocha vivement les sentiments peu élevés qu'il manifestait là. Mais il ne parvenait pas à refréner son plaisir et, si un huissier fût entré, il eût surpris, étonné, le très compassé chef de l'État à fredonner *Viens Poupoule*.

Caillaux, de son côté, n'était pas moins content de lui. *Cet imbécile croit que je ne me doute pas que c'est lui qui mène le bal. Autant s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints. Je lui ai sûrement fait peur. Il y a de bonnes chances que Calmette se calme.*

Et souriant au passage à une jolie femme qui traversait la rue du Faubourg-Saint-Honoré, il exécuta d'élégants moulinets avec sa canne à pommeau d'ivoire.

*Lundi 16 mars 1914, onze heures et demie*

En rentrant au ministère, Caillaux fut surpris d'y retrouver sa femme : elle se gardait habituellement de venir le déranger à son bureau. Il lui trouva un pauvre visage, bien qu'en le voyant elle eût aussitôt sorti sa houppette et ravivé son fond de teint. Yvon Delbos, son jeune attaché de cabinet, le prit discrètement à part :

« Pardonnez-moi, monsieur le ministre, mais Mme Caillaux nous a paru, comment dire, très nerveuse. Il nous a semblé que cela lui ferait du bien de passer un moment seule avec vous. Nous préparerons votre intervention de cet après-midi pendant l'heure du déjeuner. Le chauffeur du ministère pourrait venir vous prendre chez vous à une heure et demie. »

Pendant le trajet entre le Louvre et la rue Alphonse-de-Neuville, Henriette rendit compte à son mari de l'entretien qu'elle avait eu dans la matinée avec le président Monier. De l'avis de ce magistrat ami, président du tribunal civil de la Seine, que Caillaux avait souhaité consulter, mais que son emploi du temps ne lui avait pas permis de recevoir lui-même, la loi et les tribunaux étaient ainsi faits qu'il n'existait aucune possibilité d'arrêter la campagne du *Figaro* et aucune certitude de faire condamner Calmette en temps utile. Que rapporterait un procès, sinon de remuer un peu plus la boue

sans être assuré du résultat ? La presse était libre en France, et libre, notamment, d'abuser de cette liberté. Lui-même, Monier, lorsqu'il avait été la cible d'attaques diffamatoires, avait choisi de ne pas engager d'action judiciaire. En retour, Caillaux raconta sa conversation avec Poincaré et, cédant à l'un de ses démons les plus familiers qui le poussait toujours à se mettre en valeur, il réaffirma sa ferme intention d'aller défier Calmette et de le tuer en duel. Et, comme il la voyait effrayée : « Rassure-toi », lui dit-il, « ce n'est pas pour aujourd'hui, je choisirai le jour et l'heure. » Elle se força à sourire. Et c'est alors que l'idée lui apparut, encore floue et comme cotonneuse, mais où elle reconnut le fantôme qui hantait depuis quelque temps ses nuits et ses cauchemars. *Je ne peux pas le laisser ruiner sa carrière pour défendre mon honneur. Il faut que Joseph comprenne que pour lui je suis prête à tout. Il faut que je fasse quelque chose de grand, d'extraordinaire. Mais quoi ?*

Le déjeuner fut morose. Et mauvais. La salade était cuite, les côtelettes carbonisées. La cuisinière, sonnée et tancée, rétorqua insolemment qu'avec des patrons qui n'avaient pas d'heure, elle ne pouvait pas faire des miracles. Puis elle regagna l'office où elle remua des casseroles avec fracas tout en grommelant. Les mots « radin » et « voleur » parvinrent très distinctement aux oreilles du couple.

« Il faut nous séparer de cette fille, dit Henriette Caillaux. Décidément, tout va de travers aujourd'hui. »

Caillaux jeta sa serviette sur la table et se leva. Il était de retour quelques instants plus tard.

— Voilà, c'est fait. Je l'ai dispensée de faire ses huit jours. Mais du coup nous n'avons plus personne.

— Et nous recevons jeudi ! J'irai tout à l'heure au bureau de placement. Si cela ne t'ennuie pas, je garde Arthur, j'aurai besoin de lui. J'ai quelques courses à faire, et il faut que je passe à la banque pour ce que tu sais... Ne m'en veux pas, mais je crois que je n'aurai pas le courage de t'accompagner ce soir à l'ambassade d'Italie. Pour être assise à côté de Poincaré, merci bien ! Je prévienrai Mme Tittoni. Sois gentil de me renvoyer ton chauffeur dès que tu seras arrivé au Sénat.

Je lui confierai ton habit de façon que tu puisses te changer avant le dîner.

*Lundi 16 mars 1914, après-midi*

Henriette Caillaux sortit à deux heures.

Et remonta aussi vite dans sa chambre. « Que madame me pardonne », avait dit le chauffeur en lui ouvrant la portière de la Delaunay-Belleville, « mais je crois que madame a oublié son chapeau. » Elle avait porté la main à son front nu. Elle avait failli sortir en cheveux, comme une ouvrière. Comme une fille ! *Du sang-froid, ma petite, ce n'est pas le moment de perdre la boule !* Cependant, la brume dans son cerveau s'était dissipée. L'idée avait maintenant une forme, des contours, des couleurs et même une voix. Elle gravissait les marches d'un grand escalier. Un huissier l'introduisait dans le bureau où un homme en redingote était assis. Elle marchait droit sur lui. *Alors je lui dirai : « Monsieur, vous êtes un goujat et un lâche » et je le souffletterai... Mais est-ce qu'on me laissera entrer si je me nomme ?*

Les choses allèrent heureusement très vite rue Robert-Estienne. La gérante du bureau de placement lui soumit trois fiches accompagnées de certificats élogieux. Par chance, une des trois demandeuses était là, une fille de la campagne aux bonnes grosses joues réjouies, qui avait servi chez les Raoul-Duval, qu'elle retint aussitôt et qui promit de se présenter rue Alphonse-de-Neuville le lendemain à la première heure.

« Maintenant, dit-elle au chauffeur, conduisez-moi boulevard des Italiens, au Crédit lyonnais. »

Quelques instants plus tard, elle se saisit du cornet acoustique :

— Arthur, vous ne trouvez pas que le moteur fait un drôle de bruit ?

— Madame a parfaitement raison. On peut dire que madame a l'oreille. À mon sens, ça vient qu'il y a du jeu

15. FAIBLESSE D'UN HOMME FORT .....	159
<i>Décembre 1913 – janvier 1914</i> .....	159
16. FEU À VOLONTÉ ! .....	169
<i>4 janvier – 14 mars 1914</i> .....	169
17. « TON JO... » .....	189
<i>Vendredi 13 mars 1914</i> .....	189
18. UN AMI VÉRITABLE .....	199
<i>Samedi 14 mars 1914</i> .....	199
19. « MON PAUVRE CALMETTE... » .....	209
<i>Lundi 16 mars 1914, six heures et demie</i> .....	209
20. LE RAPPORT FABRE .....	215
<i>17 mars – 4 avril 1914</i> .....	215
21. LE CÔTÉ DE MAMERS.....	239
<i>5 avril – 26 avril 1914</i> .....	239
22. « L'HOMME LE PLUS PUISSANT DE FRANCE ».....	251
<i>27 avril – 27 juin 1914</i> .....	251
23. « ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE » .....	259
<i>28 juin – 17 juillet 1914</i> .....	259
24. « LE PROCÈS DU SIÈCLE » .....	275
<i>Lundi 20 juillet 1914</i> .....	276
<i>Mardi 21 juillet 1914</i> .....	281
<i>Mercredi 22 juillet 1914</i> .....	285
<i>Jeudi 23 juillet 1914</i> .....	289
<i>Vendredi 24 juillet 1914</i> .....	296
<i>Samedi 25 juillet 1914</i> .....	298
<i>Dimanche 26 juillet 1914</i> .....	301
<i>Lundi 27 juillet 1914</i> .....	302
<i>Mardi 28 juillet 1914</i> .....	304
25. « À L'AUTRE MAINTENANT ! ».....	309
<i>Mercredi 29 juillet 1914</i> .....	309
26. COMME UN FÊTU DE PAILLE.....	313
27. DU CÔTÉ DE CHEZ SWANN .....	317
<i>13 novembre 1914</i> .....	317

Composition et mise en page



N° d'édition : L.01EUCN000541.N001  
Dépôt légal : janvier 2013